

Makronleaks : abolition de la loi de 1905 et nationalisation des mosquées au programme

écrit par Christine Tasin | 6 mai 2017

23h49 puis 23h54, d'autres cadres frontistes reprennent le message. vient enfin minuit. Le monde politique passe en mode «veilleuse». Les dés sont jetés. Le chaos peut régner en silence.

leparisien.fr

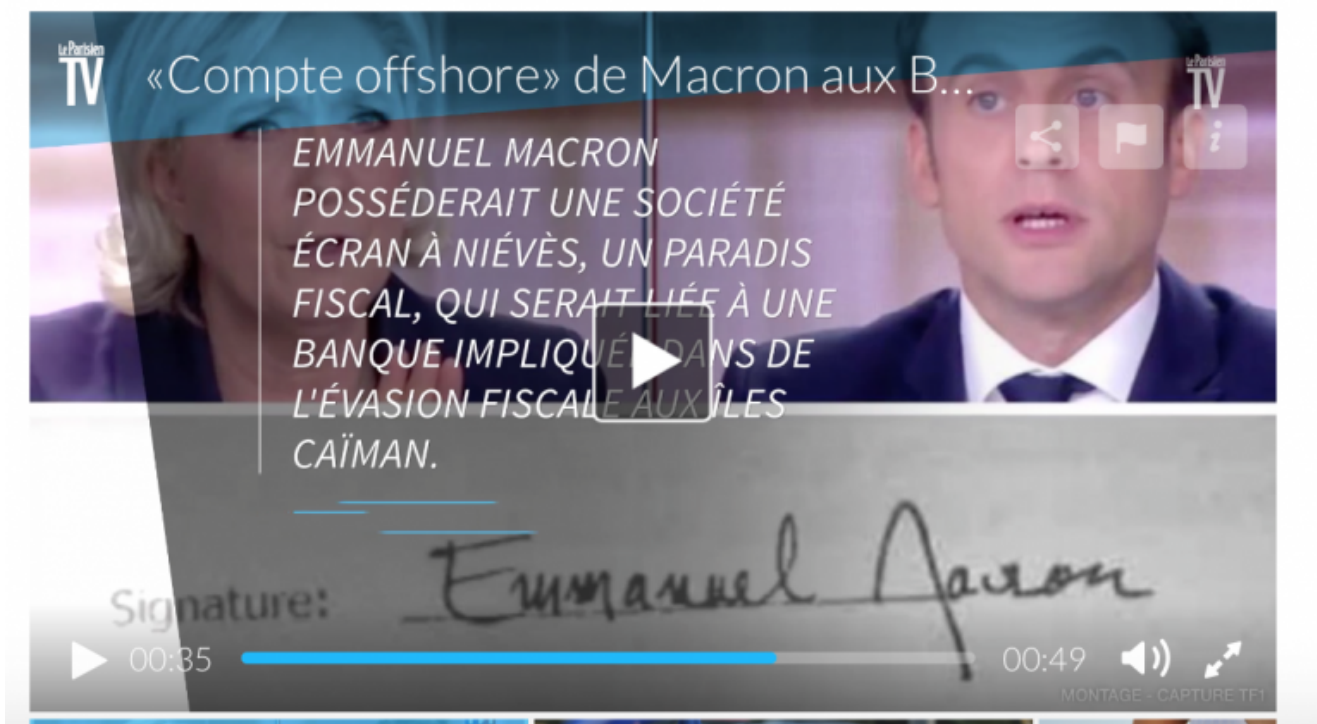


Alerte résultats

Les soirs des élections, [recevez en temps réel les résultats](#) de votre commune par email.
Vous pouvez créer plusieurs alertes avec une même adresse email.

VALIDER

*En cliquant sur "valider", j'accepte de recevoir la newsletter présidentielle 2017 et les communications du Parisien



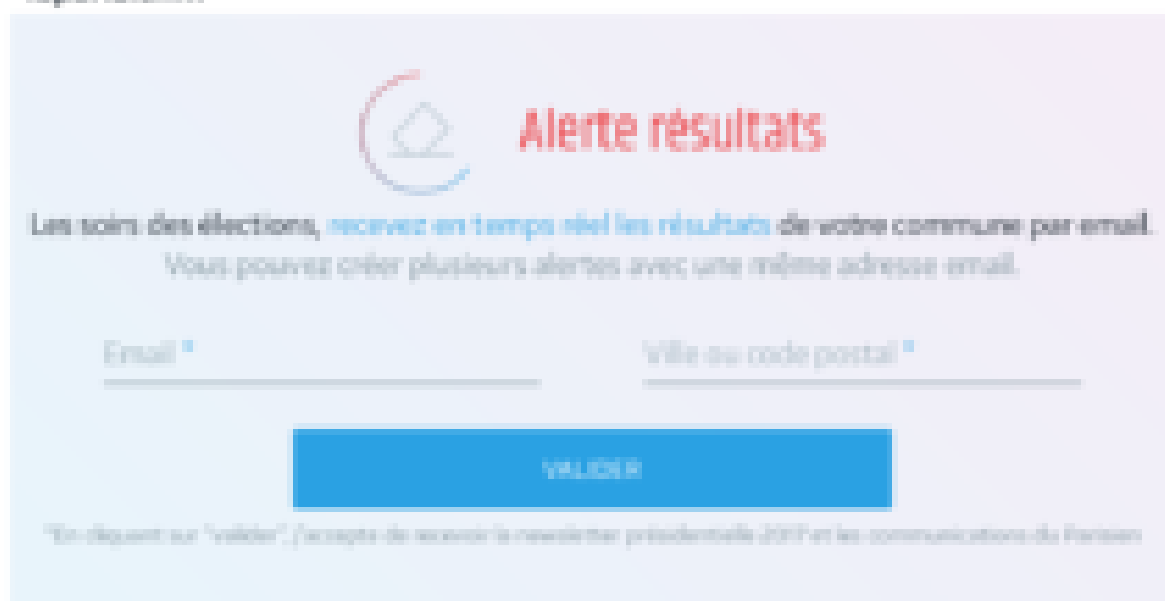
Nous avons gardé le silence jusque-là, croyant (à tort ?) que l'on ne devait pas évoquer la campagne présidentielle jusqu'à demain soir, mais...

Mais nous nous rendons compte que nombre de sites Internet ne se gênent pas (à tort ou à raison ?) et que les medias

officiels continuent de nous parler de la campagne électorale avec des tweets favorables à Macron et des articles parus ce jour :

Enfin, puis alors, d'autres cadres tronçonnés reprennent le message. vient enfin minuit. Le monde politique passe en mode «veilleuse». Les dîs sont jetés. Le chaos peut régner en silence.

leparisien.fr



The image shows a web form titled "Alerte résultats" (Results Alert) from leparisien.fr. It features a logo with a red and blue circle and a white 'L' shape. The text reads: "Les soirs des élections, recevez en temps réel les résultats de votre commune par email. Vous pouvez créer plusieurs alertes avec une même adresse email." Below this, there are two input fields: "Email" and "ville ou code postal". A blue button labeled "VALIDER" is positioned below the fields. At the bottom, a small disclaimer states: "En cliquant sur 'valider', j'accepte de recevoir le newsletter présidentielle 2017 et les communications du Parisien".

Alerte résultats

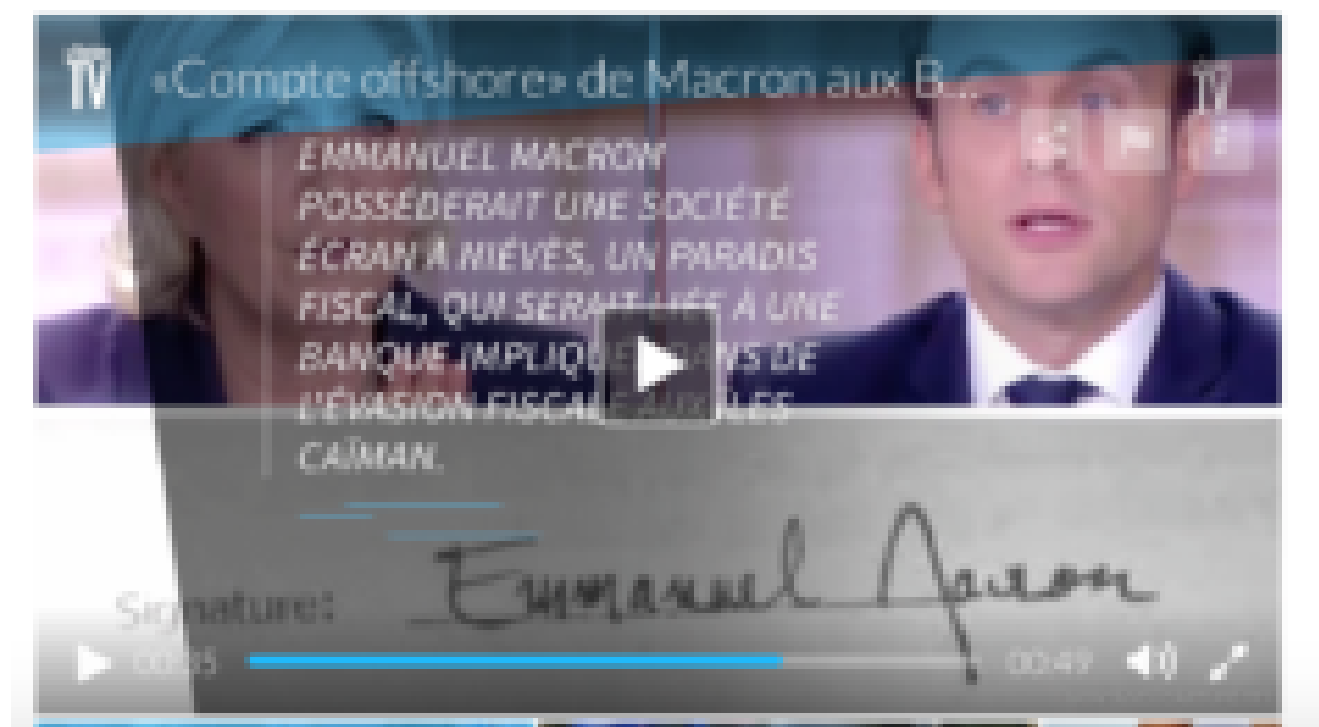
Les soirs des élections, recevez en temps réel les résultats de votre commune par email.
Vous pouvez créer plusieurs alertes avec une même adresse email.

Email

ville ou code postal

VALIDER

"En cliquant sur 'valider', j'accepte de recevoir le newsletter présidentielle 2017 et les communications du Parisien"



Mise en place d'un concordat provisoire pour les "nouveaux cultes"

Abrogation de la loi de 1905 et révision en profondeur de la Constitution. Création d'une politique publique religieuse prenant en charge les nouveaux cultes (notamment islam et évangélisme). La puissance publique finance, organise et contrôle ces cultes.



Avantages et opportunités

- L'Etat prend en main tout le champ religieux.
 - Création d'un corps de fonctionnaires religieux affectés par culte et soumis aux devoirs inhérents à la fonction publique
 - Contrôle du discours et des pratiques religieuses par la puissance publique
- **Avantage politique** : traitement équilibré des cultes, transparence de financement, gestion de la police du culte
- **Opportunité** : faire passer sous les « fourches caudines » de l'Etat les nouveaux cultes présents en France

Risques et inconvénients

- **Risque organique** : nécessité de sélectionner les cultes pris en charge par la puissance publique
- **Risque juridique** : tabula rasa en matière de neutralité religieuse de l'Etat et des services publics
- **Risque politique** : destruction d'un des piliers de l'identité politique et constitutionnelle de la République sans garantie d'une réduction de la radicalisation religieuse
- **Risque financier**
 - coût important de la prise en charge des cultes (augmentation du nombre de fonctionnaires, frais de fonctionnement, frais d'entretien)
 - rebatage de la « niche fiscale » : les dons défiscalisés aux associations culturelles pour les religions prises en charge par l'Etat

Présentation de plan de rapport d'actualité thématique | 10

Une série de politiques publiques compatibles avec la loi de 1905



Étendre le concordat à l'islam en Alsace-Moselle afin d'assurer la formation des cadres religieux musulmans en France



Permettre le financement du culte musulman pour que la Fondation des devoirs de l'islam centralise le produit d'une contribution volontaire obligatoire sur la consommation fiscale



Créer une Ecole nationale d'aumônerie pour former et recruter des aumôniers-fonctionnaires



Outiller les collectivités locales pour favoriser l'émergence d'un islam local intégré



Enseigner l'arabe classique à l'école publique pour réduire l'attractivité des cours d'arabe dans les mosquées



Suivre la situation par les statistiques religieuses



Interroger notre politique évangélique pour indiquer le teneur du fond valabilisable et rédiger un manuel d'histoire équilibré avec les pays tenants du rite maritisme du juste milieu



Création d'un Secrétariat aux Affaires religieuses et à la Laïcité sous le tutelle du Premier Ministre et lui rattacher le Bureau central des cultes.

Renforcer les conditions d'émergence d'un islam local



Les municipalités étant un acteur essentiel dans l'émergence d'un islam français, il faut mettre en place des mesures permettant au culte musulman de se développer harmonieusement

L'émergence d'un islam français requiert qu'on facilite la constitution d'un islam local intégré :

- Constituer des carrés confessionnels dans les cimetières municipaux (modifier les articles L. 2213-8 et L. 2213-13 du CGCT)
- Autoriser l'union d'associations en vue de la construction de lieux de culte (compléter l'article 39 de la loi de 1905)
- Offrir la possibilité à toutes les collectivités de garantir l'emprunt contracté par les associations culturelles pour la construction d'édifices culturels
- Indiquer dans le PLU les espaces réservés à l'édification de lieux de cultes

Modalités d'application :

- Date d'application : 2018
- Décret et loi
- Responsables : Min. Int, Min. des Finances



Avantages et opportunités

- Favoriser l'ancrage local des musulmans
- Réduire les inégalités de situation entre les cultes en facilitant la constitution d'un patrimoine immobilier culturel
- Faciliter l'acquisition de terrains pour la construction d'édifices culturels

Risques et inconvénients

- **Risque politique** : opposition de citoyens en lutte contre ce qui pourrait s'apparenter à des « accommodements raisonnables »
- **Risque juridique** : fin de la neutralité des espaces publics dans les cimetières issue de la loi de 1905

Financer le culte en taxant la consommation islamique

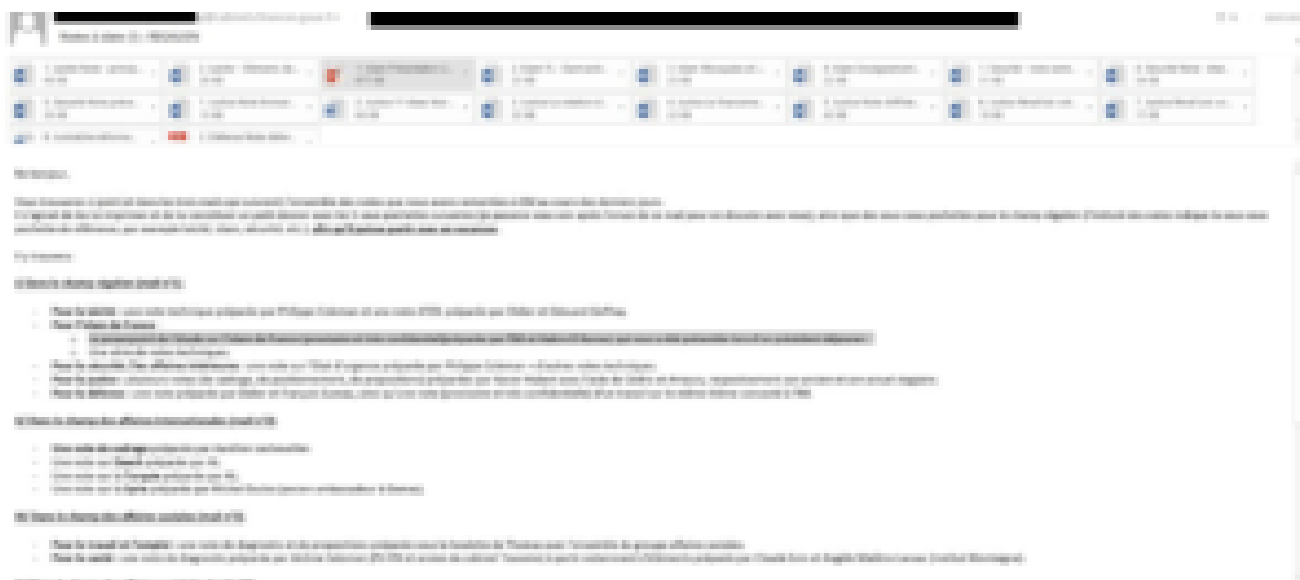


Opportunités et soutiens

- Une véritable manne financière : Environ 200 000 tonnes d'abatage halal, bon volailles. Coût moyen de certification de 3,08 euro par kilo (ARF). Soit environ **16 millions d'euros** qui pourrait rapidement être porté à 50 millions
- Financement par les musulmans de la FOF entraînant mécaniquement une réduction des sources de financement étranger.

Risques et oppositions

- **Risque de politique** : levée de bouilliers des grandes mosquées et des maires de ces villes.
- **Risque financier** : difficulté à utiliser une fondation d'utilité publique pour financer des activités religieuses



Ces extraits d'une présentation de l'Institut Montaigne se trouvaient dans un courriel révélé par Wikileaks :



Addendum - réaction d'un lecteur :

- Les notes sur l'islam ont été préparées par Hakim El Karoui [qui a une biographie intéressante à scruter](#), ancien de la banque Rotschild notamment ;
- l'adresse du courriel montre que ces notes et documents ont été préparés par son cabinet à Bercy en juillet 2016, un mois avant la "démission" de monsieur Macron. Les moyens de Bercy, au moins le temps de travail de certains de ses conseillers, ont ainsi été utilisés pour le futur candidat "hors système".

Rédiger un manuel d'Histoire équitable



Faire un ouvrage d'Histoire scolaire commun avec l'Italie, l'Espagne, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie (3 + 3) afin de mettre en perspective historique les apports mutuels et les convergences religieuses entre les deux rives méditerranéennes.

Dans le cadre du 3+3, nous recommandons la création d'une commission d'historiens chargée d'élaborer un manuel scolaire commun. Cet ouvrage aurait pour objectif :

- de créer un socle commun de connaissances historiques objectives fondé sur une logique d'un « match nul » historique,
- de développer un sentiment d'appartenance à une histoire commune
- de réduire les fantasmes de victimisation d'une part ainsi que de supériorité civilisationnelle de l'autre

Modalités d'application :

- Dates d'application : 2017-2017
- Responsables en France : MACE et Min. Education



Avantages et opportunités

- Forte symbolique d'Histoire et de destin communs entre chrétiens, musulmans et juifs dans le bassin méditerranéen.
- Renforcer les échanges scolaires et intellectuels entre tous les pays du 3+3.
- Réduire le sentiment néo-colonial développé chez des enfants nés en France et n'ayant jamais connu le Maghreb.
- Apporter des connaissances aux écoliers français sur les civilisations maghrébines.

Risques et inconvénients

- Risque de crispations idéologiques sur certains événements historiques divants
- Risque de faible diffusion du manuel scolaire dans les établissements scolaires de tous les pays concernés.

Enseignement de l'arabe classique à l'école publique



Développer l'enseignement de l'arabe classique dans les collèges et lycées afin d'accroître le taux d'attrition du flux de personnes allant l'apprendre dans les mosquées

50 000 élèves suivent un cursus Enseignement des Langues et Cultures d'Origine (ELCO) au primaire, mais ne sont plus que 8 000 dans le secondaire. Ce déficit structurel d'offre face à une demande croissante profite aux mosquées qui y trouvent un flux de ressources économiques et de capital humain à évangéliser. Pour corriger cette trajectoire, il faut favoriser l'enseignement de l'arabe à l'école publique en ouvrant des classes pour les 200 professeurs d'arabe actuellement au chômage technique placés sur des postes de TZR.

Modalités d'application :

- Date d'application : 2018
- Décret
- Responsables : Min. Educ



Avantages et opportunités

- > Contrôle des programmes et du contenu de l'enseignement linguistique par l'Education nationale
- > Déconfessionnalisation de l'apprentissage de l'arabe, en cassant la relation systématique avec le référent islamique
- > La création de classes bi-langues doit offrir aux élèves de nouvelles perspectives sur les textes coraniques et religieux et en permettre une lecture française
- > Avantage compétitif tant sur le marché professionnel que pour l'accès à des filières sélectives aux élèves maîtrisant pleinement l'arabe classique

Risques et inconvénients

- > Risque médiatique et politique : levée-de-bouclier sur une mesure pouvant être interprétée au prisme de « l'islamisation » / « l'arabisation »

Présentation du plan de report à l'Institut Français | 9

Il n'y a pas de commentaire à faire. Tout est prêt pour mettre l'islam sur le même pied que le christianisme ou plutôt l'avantager et lui faire un pont d'or. Sous prétexte de le surveiller... Bref, plus ils vont des attentats, plus ils obtiennent et ils obtiennent que nos fondamentaux eux-mêmes soient bafoués et foulés aux pieds.

C'est la République, la laïcité et la France que les électeurs de Macron enterreront demain.